



## **Annonce d'Amélie de Montchalin ou le comble du cynisme électoraliste.**

A la veille d'une journée intersyndicale nationale de mobilisation sur la question des salaires et à moins de 30 jours du premier tour des élections présidentielles, la ministre de la transformation de la Fonction publique a annoncé ce lundi 14 mars le dégel de la valeur du point d'indice « d'ici cet été ».

Comment ne pas voir dans cette annonce un acte électoraliste visant à raccrocher les fonctionnaires au président-candidat qui n'a eu de cesse de les maltraiter pendant son quinquennat ? Comment ne pas y voir une forme de cynisme alors que ces personnels, avec les organisations syndicales dont la CGT, exigent depuis des années une revalorisation de ce point d'indice ? Certes le gouvernement a beau jeu d'indiquer que cette décision était devenue indispensable face à une inflation actuelle record fragilisant bon nombre de fonctionnaires, mais la CGT Éduc'action rappelle que les salarié-es subissent cette inflation depuis des mois sans que des réponses concrètes et favorables ne leur soient données. En effet, il y a quelques semaines encore, et alors que nous rappelions que les fonctionnaires avaient perdu 20% de leur pouvoir d'achat depuis 2010, le gouvernement indiquait sa volonté de ne recourir qu'à des augmentations de salaires indemnitaires ciblées, injustes et insuffisantes. C'est d'ailleurs cette politique salariale, appliquée par le ministre Blanquer et son administration, que la CGT Éduc'action et les personnels dénoncent constamment.

Si La CGT Éduc'action accueille favorablement une nécessaire revalorisation de la valeur du point d'indice, elle est très attentive aux prochaines négociations, au niveau de revalorisation qui sera arrêté, à la traduction concrète des futures mesures et au calendrier proposé. Elle rappelle qu'il y a urgence à revaloriser immédiatement tous les personnels de l'Éducation nationale qui sont les plus mal rémunérés d'Europe.

Il est évident que lors des futures négociations, la CGT Éduc'action portera l'ensemble de ses revendications : versement immédiat à tous les personnels de 400 € (l'équivalent de 90 points d'indice), compensation de la perte de pouvoir d'achat subie, indexation de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix à la consommation, un SMIC à 2000 euros brut mensuels mais aussi la revalorisation de l'ensemble des grilles salariales indiciaires et des pensions.

Afin d'amplifier le rapport de force avec le gouvernement et obtenir gain de cause, notre organisation syndicale appelle tous les personnels de l'Éducation nationale à se mobiliser massivement lors de la journée de grève intersyndicale et interprofessionnelle du 17 mars prochain.